

## LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Les déchets radioactifs sont classés en grandes familles selon leur niveau de radioactivité et leur durée de vie. À chaque famille est associé un mode de traitement spécifique et une élimination vers une filière appropriée.

Les **déchets TFA** (très faible activité), majoritairement issus de l'exploitation et du démantèlement des installations nucléaires, sont stockés au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube<sup>1</sup>.

Les **déchets FMA-VC** (faible ou moyenne activité à vie courte), et dont le niveau de radioactivité est compris entre une centaine de Bq/g et un million de Bq/g, ont vocation à être stockés définitivement au Centre de Stockage de l'Aube (SCA) où ils peuvent être surveillés pendant environ 300 ans avant leur remise dans le domaine public.

Les **déchets FA-VL** (faible activité à vie longue), pour lesquels un centre de stockage à faible profondeur est à l'étude. Dans l'attente, ces déchets sont entreposés dans des installations spécifiques sur leur site de production.

Les **déchets MA-VL** (moyenne activité à vie longue), constitués majoritairement de rebuts de retraitement des combustibles usés (gainés et embouts), compactés sous forme de galettes et placés dans des conteneurs en inox. Ces derniers sont entreposés dans un entrepôt dédié, en attente d'être expédiés vers le stockage profond CIGEO.

Les **déchets HA-VL** (haute activité à vie longue), majoritairement constitués des résidus de retraitement des combustibles usés (produits de fission et actinides mineurs), incorporés après calcination dans une matrice de verre. Le mélange est conditionné en conteneurs en inox, qui ont vocation à être transférés au centre de stockage profond CIGEO, à l'issue d'une période d'entreposage de 70 ans, délai nécessaire à leur refroidissement.

		Déchets dits à vie très courte contenant des radioéléments de période < 100 jours	Déchets dits à vie courte dont la radioactivité provient principalement de radionucléides de période ≤ 31 ans	Déchets dits à vie longue contenant majoritairement des radioéléments de période > 31 ans
Centaines de Bq/g  Millions de Bq/g  Milliards de Bq/g	Très faible activité (TFA)	Gestion de décroissance radioactive sur le site de production  <i>puis élimination dans les filières de stockage dédiées aux déchets conventionnels</i>	Recyclage ou stockage dédié en surface <i>(installation de stockage du centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage de l'Aube)</i>	
	Faible activité (MA)		Stockage de surface (centre de stockage des déchets de l'Aube)	Stockage à faible profondeur <i>(à l'étude dans le cadre de la loi du 28 juin 2006)</i>
	Moyenne activité (MA)			
	Haute activité (HA)	Non applicable <sup>1</sup>	Stockage en couches géologiques profonde (en projet dans le cadre de la loi du 28 juin 2006)	

<sup>1</sup> Les déchets de haute activité à vie très courte n'existent pas

### Classification des déchets radioactifs et des filières de gestion associés

Pour en savoir plus : [lien vers la fiche argumentaire](#)



<sup>1</sup> La France est le premier pays au monde à considérer l'ensemble de ces déchets comme des déchets radioactifs et à les stocker dans une installation spécifique.